

Monsieur Le Maire reçoit les fédérations

Mises au point et « très légères ouvertures »

Après le fiasco du Comité Technique du 11 octobre dernier, les ministres ont décidé d'organiser une réunion avec les fédérations syndicales le 14 novembre, permettant de poursuivre les échanges.

Patatras! Monsieur Darmanin a dû de nouveau nous faire faux bond, en raison du déplacement en dernière minute du Président de la République dans sa bonne ville de Tourcoing.

C'est donc seul ministre mais accompagné toutefois d'un conseiller de son cabinet, de la Secrétaire Générale et de ses directeurs d'administration centrale que Monsieur Le Maire a reçu les fédérations, pour un échange d'une heure et demie.

Au vu de cet agenda contraint et de l'aspect non institutionnel de la rencontre, la délégation FO Finances s'est focalisée pour sa part sur les seules problématiques du champ de compétence du ministre de l'économie et des finances.

FO Finances a rappelé son opposition aux 198 suppressions d'emplois dans le ministère qui s'inscrivent dans une loi de finances 2018, pour le moins, défavorable aux fonctionnaires et au service public en général.

Sans grande surprise, le ministre a souligné qu'il s'inscrivait pleinement dans la politique gouvernementale et les engagements du Président de la République.

Dans cet environnement de raréfaction de l'emploi public, **FO Finances** a clairement exprimé ses craintes sur le maintien des missions des différentes directions, mais aussi sur l'organisation territoriale de ces dernières.

FO Finances est revenue sur « Action publique 2022 », pour réaffirmer qu'outre un débat ministériel, il ne peut être complet sans son pendant directionnel.

Monsieur Le Maire a d'abord rappelé que le débat sur les missions était nécessaire pour éclairer sa réflexion sur celles qui seraient prioritaires ou non et sur celles nécessitant d'être maintenues au sein des directions.

En ce sens, il se cale, là encore, sur les pas de la circulaire du Premier Ministre.

Il a demandé que le débat sur la DGCCRF se poursuive et deux nouveaux rendez-vous sont d'ailleurs fixés (15 et 24 novembre).

Il n'a pas non plus fermé la porte à des évolutions sur l'organisation territoriale de ses services, en appui de l'exemple cité sur le devenir des services implantés dans les ex chefs-lieux de région.

Le ministre a été réceptif à notre demande de débats directionnels, là encore en citant le débat ouvert à la DGCCRF.

Il a précisé que les conditions de travail devaient faire l'objet d'une attention toute particulière dans cette période de bouleversements organisationnels.

FO Finances a profité de cette audience, pour lui demander de se rapprocher de son homologue de la transition écologique, sur les dossiers concernant les agents de la DGE, tant sur la mise en œuvre éventuelle du RIFSEEP, que sur l'élaboration d'une nouvelle convention.

A l'évidence, peu au fait de ces dossiers, au-delà de son interpellation auprès de M. Hulot, il a convenu que nous lui précisions par écrit ces questions, ce que **FO Finances** ne manquera pas de faire dans les jours à venir.

Dans le domaine des politiques ministérielles, **FO Finances** a exigé le maintien d'un plan ministériel de qualification (PMQ) et plus généralement l'organisation d'un groupe de travail sur les mesures catégorielles.

De même dans le prolongement de l'ouverture de discussions au niveau Fonction Publique sur les frais de déplacement, **FO Finances** a souhaité un débat au niveau ministériel.

Le ministre s'est d'emblée montré ouvert à un PMQ 2018, sans en préciser davantage les contours en ajoutant simplement qu'il se rapprocherait de M. Darmanin sur le sujet. A suivre...

Face aux bouleversements induits par les réformes en cours et à venir et aux inéluctables modifications dans l'exécution des missions, **FO Finances** considère que la formation professionnelle doit être au cœur des préoccupations ministérielles et de ce point de vue un débat doit s'engager.

L'amélioration de la formation professionnelle a été réaffirmée par le ministre qui considère ce dossier comme prioritaire et il a souscrit à notre demande sans, là encore, en définir précisément les contours.

Dommage que le groupe de travail du 24 novembre soit reporté...

FO Finances a rappelé son engagement pour l'égalité professionnelle et la lutte contre toutes les discriminations. A ce titre, au-delà des décisions ministérielles, **FO Finances** a insisté pour leur déclinaison au plus près des agents au niveau local.

Monsieur Le Maire a rappelé les initiatives novatrices de Bercy en citant notamment la lutte contre le harcèlement sexuel et moral, premier ministère à l'avoir inscrit dans un plan d'action. Sur le harcèlement sexuel, revenant sur la polémique médiatique qu'il a subi suite à ses propos sur France Info, il a tenu à rappeler qu'aucun écart ne serait toléré à partir du moment où les faits seraient établis sans se « contenter des rumeurs ».

D'autres dossiers ont été abordés rapidement durant cette séance : le conflit en cours à la Banque de France, où le ministre a confirmé son intention de faire le point avec le gouverneur, sans répondre précisément à la demande d'audience des organisations syndicales de l'institution.

Sur l'amiante, il a demandé fermement l'envoi aux fédérations, de la lettre de mission de l'IGAS sur le Tripode de Nantes et exigé l'évaluation de l'ensemble des bâtiments concernés dans son ministère.

Il ne s'est pas opposé à la réouverture d'un débat sur les conséquences du télétravail dans les services.

Quant à la préparation des élections professionnelles, au vu de ses profondes modifications d'organisation, **FO Finances** a demandé des moyens et des droits exceptionnels pour, entre autres, la formation des représentants syndicaux au niveau local.

FO Finances a bien conscience que le format de ces réunions dans un laps de temps aussi court ne permet pas d'aborder sur le fond nombre de dossiers et problématiques, d'où une frustration bien légitime qui s'en dégage.

Pour autant, Monsieur Le Maire a pris le temps de nous écouter et a répondu à certaines demandes, même si et sans surprise, il est resté sur les positionnements gouvernementaux que FO Finances ne peut partager: sur l'emploi, le devenir des missions, l'organisation territoriale...

Une réunion devrait être organisée dans le même format avec Monsieur Darmanin si, non seulement son emploi du temps le lui permet, mais surtout s'il considère le dialogue social utile avec les fédérations représentatives de ses personnels.